

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 28 août 2020 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-1 et R. 2197-8 ;
Vu l'arrêté du 28 juillet 2017 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Lyon ;
Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 27 juillet 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

M. DOSSI (Jérôme), conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon, à compter du 14 septembre 2020.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 28 août 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
LAURE BEDIER